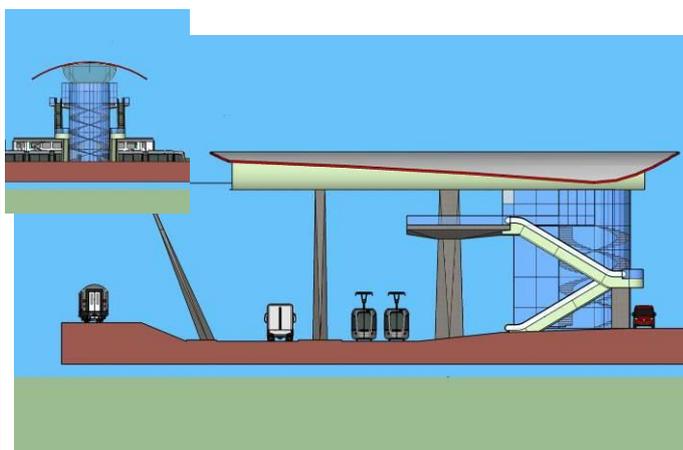
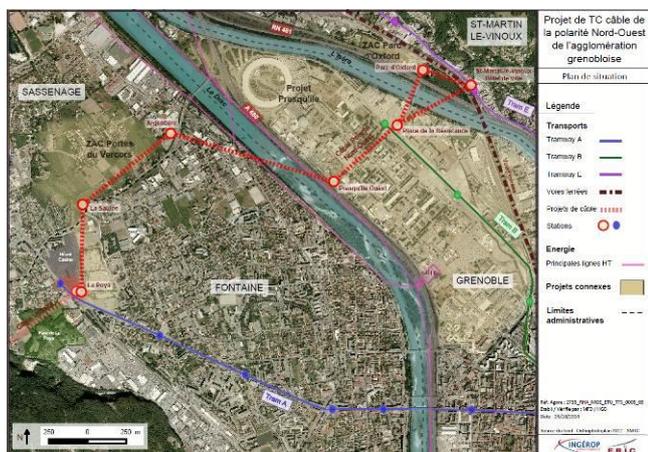


LIAISON INNOVANTE PAR CABLE ENTRE FONTAINE ET SAINT-MARTIN-LE-VINOUX AMENAGEMENT DE LA POLARITE NORD-OUEST

AGGLOMERATION GRENOBLOISE, ISERE (38)



Description sommaire

Projet innovant par le mode envisagé, ce transport par câble de type télécabine débrayable s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la Polarité Nord-Ouest de l'agglomération grenobloise. Ce nouveau maillon vient compléter le réseau de Transport en Commun Urbain en reliant notamment les terminus de lignes de tramway A et B ainsi que la ligne E. Il permet de franchir les cours d'eau, Isère et Drac, les coupures viaries, A480 et routes départementales, ainsi que d'autres coupures physiques telles que le faisceau ferroviaire ou les lignes électriques HT. Il dessert ainsi les trois rives et les grands projets urbains en cours. Ces mutations de la ville sont donc accompagnées d'un projet de Transport en Commun par câble « en site propre intégral » à Haut Niveau de Service.

Spécificités

INGÉROP, à la tête d'un groupement spécialisé, pilote et coordonne les études, traite le volet mobilité et insertion en collaboration avec le cabinet ERIC et l'architecte ; en lien étroit avec les équipes de projets connexes (urbaniste - programmistes - architectes).

Validation du mode, aide à la décision sur les questions de Niveau de Service (capacité des cabines, temps d'attente, services, SAEIV, etc.), insertion, interfaces avec le tramway (dont modification du terminus La Poya), procédures, planning, évaluation coûts d'investissements, d'exploitation et de maintenance.

Rédaction du programme fonctionnel pour la concertation préalable L.300-2 du Maître d'Ouvrage et les consultations ultérieures.

Maître d'Ouvrage

La Métro – Grenoble
Alpes Métropole

Mission

Etudes techniques
préalables
Rédaction du
programme fonctionnel

Partenaires

Cabinet ERIC (co-
traitant)
Sous-traitants :
Algoé consultants
(planning), Agate
(géomètre), Yves de
Préval (architecte),
ClemFX (infographie)
SAGE (géotechnique)

Montant du projet

66 M€HT selon
programme

Années

2014 - 2015